

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
ST DENIS - LA REUNION

Affaire suivie par : Alain GORCE
Téléphone : 02 62 48 69 05

OBJET : pouvoir général.

POUVOIR

Je, soussigné, Alain GORCE, Chef du service de la publicité foncière à Saint-Denis de La Réunion

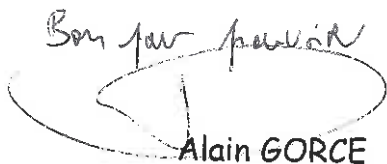
Donne, par les présentes, pouvoir à **Monsieur Patrice FRADIN**, Inspecteur des finances publiques, chef de contrôle, à l'effet de me remplacer dans mes fonctions durant mes absences et empêchements, lorsque cela est nécessaire, pour assurer la continuité du service.

Je l'habilite, pendant ces périodes, à signer à ma place toutes les formalités, tous les états, registres, certificats ou autres pièces quelconques concernant le service de mon bureau.

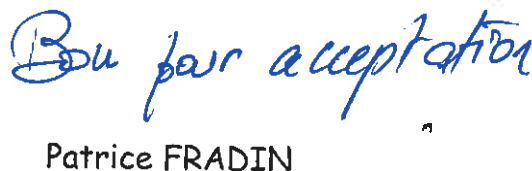
Je déclare continuer à assumer la responsabilité de la gestion du poste durant toutes ces périodes, notamment à l'égard des tiers.

Je déclare renoncer à exercer de ce chef quelque recours que ce soit contre le délégataire ou ses héritiers et le garantir de toute action des tiers ou du Trésor, entendant assurer l'entière responsabilité des signatures qu'il aura données pour mon compte pendant la durée de mon absence.

Fait en triple exemplaire, à Saint-Denis, le 05 janvier 2015

Bon pour pouvoir

Alain GORCE

Visa du Directeur Régional des Finances
Publiques de la Réunion

Bon pour acceptation

Patrice FRADIN

